



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000.0 (mille virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : 4Spel, SAS en formation dont le siège social sera situé à 1 Rue Paul Gauguin 62138 Violaines FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 21/06/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Alexis Jean-Paul Serge Sorriaux la somme de 330.0 euros ;
- Alex Carl Valecamps la somme de 134.0 euros ;
- Elise Bénédicte Marie Monnier la somme de 134.0 euros ;
- Max Francis Jean-Claude Hochart la somme de 134.0 euros ;
- Imane Laldja Nicole Hornain la somme de 134.0 euros ;
- Nicolas André Alphonse Samier la somme de 134.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 18/12/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le **24 JUIN 2024**

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr